



URBANISME ET ENVIRONNEMENT
MUNICIPALITÉ DE MORIN-HEIGHTS
567, CHEMIN DU VILLAGE
MORIN-HEIGHTS (QUÉBEC) J0R 1H0
TÉLÉPHONE : 450 226-3232, POSTE 115
COURRIEL : service.urbanisme@morinheights.com

INSTALLATION SEPTIQUE ET PRÉLÈVEMENT DES EAUX

EMPLACEMENT DES TRAVAUX		
Adresse et/ou rue		N° de lot
Usage actuel : ☐ Résidentiel ☐ Commercial ☐ Industriel ☐ Mixte ☐ Autre : _____		
Terrain riverain à un lac, cours d'eau ou milieu humide : ☐ OUI ☐ NON		
IDENTIFICATION DU DEMANDEUR ET ADRESSE DE CORRESPONDANCE		
Nom et prénom du demandeur		
Adresse postale		Code postal
Ville		
 N° Cellulaire		 N° Téléphone autre
 Courriel		
Le demandeur est le propriétaire* : ☐ OUI ☐ NON *Si non : remplir la section PROCURATION au verso		
DESCRIPTION DES TRAVAUX		
Type de travaux	☐ Installation septique complète ☐ Remplacement de l'élément épurateur ☐ Remplacement de la fosse ☐ Installation de prélèvement d'eau souterraine, incluant un système de géothermie (implantation, modification substantielle, fracturation, scellement ou remplacement)	
Usage projeté	☐ Résidentiel ☐ Commercial ☐ Industriel ☐ Mixte ☐ Autre : _____	
Nombre de logements	☐ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4 ☐ Autre : _____	
Nombre de chambres	☐ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4 ☐ 5 ☐ 6 ☐ Plus de 6 : _____	
Date de début des travaux (JJ/MM/AAAA)		Coût estimé
Date de fin des travaux (JJ/MM/AAAA)		
EXÉCUTANT DES TRAVAUX DE L'INSTALLATION SEPTIQUE		
Nom de l'entreprise		N° Téléphone de l'entreprise
Adresse de l'entreprise		
Courriel de l'entreprise		N° de licence RBQ
EXÉCUTANT DES TRAVAUX DE PRÉLÈVEMENT DES EAUX		
Nom de l'entreprise		N° Téléphone de l'entreprise
Adresse de l'entreprise		
Courriel de l'entreprise		N° de licence RBQ

DOCUMENTS REQUIS La demande ainsi que les documents requis doivent être transmis en une (1) copie papier à l'échelle et une copie en format numérique (PDF).

Installation septique :

☐ **Devis, plans et test de sol** préparés, signés et scellés par un professionnel, conformément au Règlement provincial sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q.2, r. 22);
**Dans le cas d'une résidence de plus de six chambres à coucher ou d'un bâtiment ayant un débit supérieur à 3 240 litres par jour, un certificat d'autorisation (CA) devra préalablement être obtenu auprès du Ministère de l'Environnement et Lutte contre les changements climatiques (MELCC).*

☐ **À la fin des travaux**, dans un délai maximal de 18 mois, le requérant doit déposer un rapport d'inspection visuelle signé et scellé par un professionnel, comprenant :

- Un plan "tel que construit" réalisé à l'échelle, identifiant le système sanitaire;
- Des photos de toutes les composantes du système sanitaire;
- Une lettre d'attestation de la conformité au Règlement Q.2, r.22 dudit système sanitaire.

Ouvrage de prélèvement des eaux :

☐ **La soumission du puisatier** décrivant le type d'installation, conformément au Règlement provincial sur le prélèvement des eaux et leur protection (Q.2, r. 35.2);

☐ **Un plan à l'échelle** montrant la localisation projetée du puits incluant la localisation de l'installation sanitaire de la propriété concernée et celle des voisins;

☐ **Dans le cas d'un puits scellé**, le plan doit être préparé par un professionnel compétent, et le scellement dudit puits doit être fait sous la supervision d'un professionnel conformément à l'article 19 du Q.2, r. 35.2;

☐ **À la fin des travaux**, dans un délai maximal de 18 mois, le requérant doit transmettre le rapport de forage signé par un professionnel attestant que l'installation est conforme;

☐ **Dans le cas d'un puits scellé**, le rapport doit être accompagné d'une attestation de conformité préparée par un professionnel compétent, conformément au à Q.2, r. 35.2.

COÛT DU CERTIFICAT D'AUTORISATION	
Installation septique complète	200 \$
Installation septique – Dépôt de garantie	300 \$ Remboursable sur réception du Rapport d'inspection du professionnel
Remplacement de la fosse septique Dépôt de garantie	100 \$ 300 \$ Remboursable après inspection (avant remblai)
Ouvrage de prélèvement des eaux Dépôt de garantie – Rapport de forage	100 \$ 300 \$ Remboursable sur réception du rapport de forage)

IMPORTANT

L'inspecteur au dossier se réserve le droit d'exiger tout autre document, devis, rapport ou plan lui permettant de s'assurer de la conformité de la demande.

SIGNATURE DU DEMANDEUR

Le soussigné déclare que les renseignements précédents sont exacts et avoir pris connaissance de la réglementation municipale en vigueur.

Le soussigné comprend **qu'il est obligatoire d'obtenir un permis ou un certificat d'autorisation avant le début des travaux ou d'un usage** et que le présent formulaire ne constitue en aucun temps une quelconque approbation ou autorisation.

Signature du demandeur

Date (JJ/MM/AAAA)

PROCURATION DU PROPRIÉTAIRE

OBLIGATOIRE lorsque le requérant est différent du propriétaire ou que le propriétaire est une personne morale (ex. une entreprise)

Numéro de téléphone du propriétaire : _____

Je _____. Propriétaire, autorise _____ à _____
(Nom du propriétaire en lettres moulées) (Nom du demandeur en lettre moulées)

déposer et signer en mon nom la présente demande de certificat d'autorisation pour ma propriété située au _____
(Adresse ou no du lot du projet)

Signé le : _____ Signature : _____
(Date) (Signature du propriétaire)